

femmes d'ici

FEV. 1979 VOL. 13 NO 6

- lecole
des femmes
- égalité et
indépendance



association féminine
d'éducation et d'action sépale-

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRice en chef
 lise G.-LedMe
 rédactrices
 Eliane Pelletier
 Annette V.-Legault
 Thérèse Nadeao
 secrétaire-coordonnatrice
 Yvonne C.-Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervab
 Lise H. Biron
 Christiane Gagné
comité des arts ménagers
office de protection
 du consommateur
 Yvette **Beaudry**

illustrations

Francyne **Lessard**

photos

Richard Parent

PAGE COUVERTURE

Richard Parent

RESPONSABLE DU TIRAGE

Jachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de

l'imprimerie de la Rive Sud Ltée.

publication de

L'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X 1N6

Tél. : 866-1813



ioinic:

Editorial / Christiane B. Gagné	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Christiane B. Gagné	4
Les Manchettes / Lise G. Leduc	5
Consommation / Office de Protection du Consommateur	15
En vrac / Pierrette Lavallée	16
Bouquin / Lucille Daze	17
La GHlle / Yvette Beaudry	17
Aller-retour / Christiane B. Gagné — Lise G. Leduc — Simone Beaubien	18
Question / Lise G. Leduc	19

apprendre, un défi emballant

Lise Houle 6

la neige était au rendez-vous

Ginette V. Gagnon — Alice Joannette 8

vous êtes pourtant si importantes

Jean-Guy Dubois 10

une femme attachante

Thérèse St-Pierre 11

l'éducation par Ses arts ménagers

Marcelle B. Dalpé 12

la frivolité

Pierrette Lavallée 13

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

petits conseils pratiques

Avant d'aller à l'épicerie

- 1—Vérifier les annonces hebdomadaires des magasins d'alimentation et profiter des aubaines. Pas à l'autre bout du monde, penser à l'essence.
- 2—Vérifier ce qui reste dans le réfrigérateur et le garde-manger.
- 3—Dresser une liste de vos menus de la semaine.

- 4—Faire sa liste d'achats en tenant compte des menus.
- 5—Apporter de la souplesse à votre liste : substituer un produit coûteux à un autre d'égale valeur nutritive.
- 6—Manger avant de faire ses emplettes : ventre affamé...

(Le Réveil du consommateur, septembre 1978).

SOLUTION No 13

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	P	H	B	L	I	C	I	T	E			O	R
2	E	B	A	U	C	H	E		S	O	L	U	G
3	N	A		N	A	I	N	E	S		T	C	
4	I	C	T	E	R	E		N	E	O		R	
5	N	E		E	N	C	E	N	S			U	
6	S	E	N	S		N	A		T	A	N	T	
7	U	N	A	U		E	R		I	L	E		
8	L	A	C	I	S			R	E	A		M	
9	E	V	I	T	E	R	A		L	I	M	E	
10		A	T	E	L	E	S		L	O	N		
11	U	N	E		O		E	T	E	I	N	T	
12	S	T		A	N	E		U		I	T		

OUI à la déséxiston des rôles

Par : Christiarte Bérubé-Gagné



Les membres du Conseil d'Administration (C.A.) provincial étaient là lors du lancement du volumineux document sur la condition féminine intitulé "Pour les québécoises, Egalité et Indépendance". Depuis toujours préoccupés par la condition des femmes, les membres du C.A. de l'Aféas ont pris connaissance de toutes les recommandations proposées par le Conseil du Statut de la Femme (C.S.F.). Evidemment avant de faire quelque pression que ce soit auprès des autorités gouvernementales, nous attendrons que celles-ci nous fassent connaître leur volonté politique face à ce dossier.

Nous désirons tout de même vous faire part d'une première réaction. Dans son ensemble, les dirigeantes Aféas sont heureuses d'un tel rapport et en accord avec une bonne majorité de ses recommandations. C'est normal puisque nos différents mémoires et documents avaient été portés à la connaissance du C.S.F. et ont alimenté la pensée de ce dernier.

Les membres Aféas appuient le C.S.F. dans sa volonté de donner ou d'offrir la même chance tant aux hommes qu'aux femmes d'accéder à un travail rémunéré décent; n'est-il pas vrai que la division du travail se fonde sur le sexe et que des conditions de travail meilleures sont réservées de préférence aux hommes qu'aux femmes. Les recommandations du C.S.F. proposent une relation plus égalitaire entre les sexes, l'autonomie des femmes dans notre société et la participation de ces dernières à la vie politique, économique et sociale. Cette volonté est plus que louable et dans ce sens nous appuyons la plupart des objectifs tels la déséxistation des rôles tant à l'intérieur des familles qu'à l'école, une meilleure formation des maîtres afin d'établir un équilibre entre les modèles offerts aux enfants, l'élimination de toute publicité sexiste, la reconnaissance du droit au travail rémunéré pour les femmes, la présence accrue des femmes en milieu de loisir, l'élimination de la violence envers les femmes et combien d'autres.

Nombreux sont les aspects des recommandations proposées qui nous ont enchantées. Tels sont ceux sur la santé physique et mentale des femmes, leurs loisirs, leurs possibilités de créations artistiques; au-

tant de sujets que nous abordons peu dans nos mémoires mais sur lesquels nous avons fait unanimité. Le C.S.F. aborde le loisir comme un moyen de communication entre les femmes et une façon de briser leur isolement et la création artistique comme exigeant une énergie peu commune.

Il y a cependant un point où l'Aféas s'oppose fermement et c'est celui où le C.S.F. recommande d'offrir des services d'interruption volontaire de la grossesse. Notre position face à l'avortement est, et a toujours été, de maintenir la loi actuelle qui dit non à l'avortement sur demande mais autorise l'avortement thérapeutique, cette solution en étant une de dernier recours.

Malgré sa volonté de déséxistation, le rapport est quelque peu sexiste dans sa formulation (en faveur des femmes cette fois). Ce défaut mineur du rapport étant, il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas tomber dans les mêmes excès ou vices reprochés à la gent masculine.

Plusieurs recommandations du rapport exigent de nous prudence et étude car nous n'avons pu les approfondir (voir la rubrique "femme"). Nous préférons attendre les réactions de nos membres avant de nous prononcer. Quelles seront donc les suites que nous entendons donner aux nombreuses recommandations remises à l'étude ?

Les présidentes de nos 13 régions, membres du C.A. ont décidé de se partager le travail. Chaque région devra ainsi choisir une partie des recommandations qui suscitent pour elle le plus d'intérêt. Idéalement un comité devrait être formé à cette fin, ses recommandations adoptées par le C.A. régional, afin que ces dernières puissent être présentées au congrès régional pour fin d'étude, d'amendement, d'adoption ou de rejet par les déléguées.

Voilà une façon dynamique d'intéresser nos membres à la politique d'ensemble sur la condition féminine de les rendre critiques face aux changements proposés et de les intégrer dans un processus de changements des mentalités. N'est-ce pas là un pas vers une plus grande autonomie des femmes ? ®

des cours courts

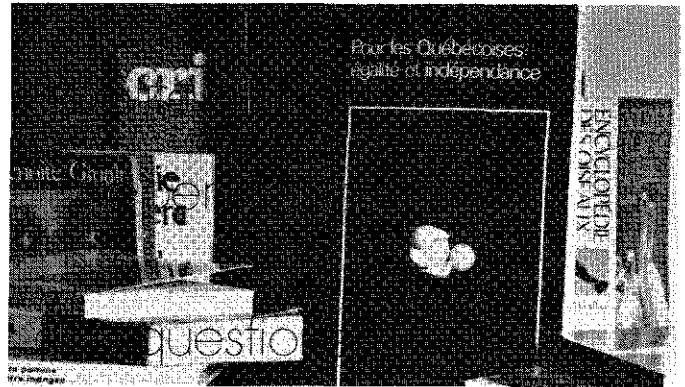
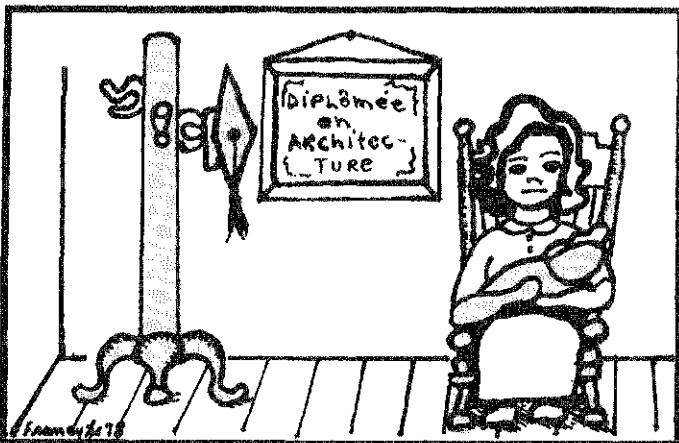
Par : Eliane Pelletier

"Vous autres à l'Aféas, vous êtes drôles !" Tout de suite j'ai su que ma cousine n'était pas contente, parce que lorsque les femmes contestent un projet ou une étude de l'Aféas, qu'elles ne veulent pas accepter une décision ou une idée, elles emploient des expressions comme "vous autres", quand il est question des responsables du cercle ou de la Région, ou "eux autres à Montréal", lorsqu'il s'agit de l'Association, à se demander si les responsables ne seraient pas quelqu'êtres extra-terrestres qui en plus feraient preuve d'extravagance. Et j'attendais la suite.

"Vous êtes là à nous parler de cours, à nous dire qu'il faut se renseigner, qu'il faut s'instruire. Vous nous dites de suivre des cours, de nous inscrire à l'éducation des adultes. Moi, j'ai une belle-soeur qui pensait comme ça. Après avoir enseigné trois ans, elle n'était pas contente du diplôme qu'elle avait. Il lui fallait un "bac" qu'elle disait. Crois-le ou non, elle est retournée à l'école. Deux ans qu'il lui a fallu pour avoir son papier. Et comme elle n'avait pas assez d'économies pour tenir tout ce temps, elle s'est engagée comme servante. Chez des anglais par-dessus le marché ! Elle a trouvé ça dur à en pleurer. Elle s'est entêtée. Nous autres, on se disait, bon, elle aura de meilleurs salaires.

Rendue là, la folie ne l'a pas lâchée. Elle s'est embarquée trois ans à l'université. Comme elle n'avait plus la santé pour travailler en même temps que ses études, elle a emprunté. Nous autres, on était un peu inquiet et on trouvait que ça lui coûtait cher, mais on se disait, si elle veut faire une carrière, il faut qu'elle soit préparée. Et elle a enfin eu son diplôme d'université.

Sais-tu ce que ça lui a rapporté toute cette misère, tout ce temps, toutes ces études ? Rien ! Absolument rien ! Elle s'est mariée et elle élève ses enfants comme nous autres... Il ne fallait pas se donner tant de mal... !" •



Par : Christiane Bérubé-Gagné

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'editorial, plusieurs recommandations du rapport "Égalité et Indépendance" ont été remises à l'étude. Il en est ainsi pour les points suivants :

- » reconnaissance de l'union de fait d'un homme et d'une femme
- élimination graduelle de l'exemption de personne mariée
- abolition de la déduction pour frais de garde (cette allocation serait compensée par l'allocation de disponibilité)
- abolition des exemptions pour enfants à charge et hausse correspondante des allocations familiales
- le choix de résidence familiale
- le principe de la réserve au sujet des successions
- mise sur pied d'un centre d'information et de référence multilingue accessible 24 heures par jour et 7 jours par semaine et/ou subventions aux associations d'immigrants qui fourniraient ce type de service.
- les congés de maternité
- service de garde d'enfants
- accessibilité des bénéficiaires d'aide sociale à des logements convenables
- toutes recommandations face à l'éclatement du mariage
- abolition de la limite d'âge pour l'accessibilité à la formation
- rémunération égale pour des emplois équivalents
- distribution gratuite de contraceptifs

En terminant, j'aimerais vous apporter quelques interrogations. Vous, membres Aféas de tous les cercles locaux, de tous les coins de la province, qu'entendez-vous donner comme suites à ce fameux dossier de la condition féminine ? Les membres du C.A. provincial se sont prononcées et continueront d'étudier en région sur quelques points précis qui ont suscité des points d'interrogation. Et vous ? En fait, tout le travail qu'on réalise, c'est pour vous, votre mieux-être, une amélioration des conditions de vie et de travail pour les femmes, et ces femmes, ce sont vous toutes, Marie, Lise, Josée, Monique, Sylvie, etc.. .

Ces sujets éveillent-ils en vous les mêmes soucis ou les mêmes intérêts qu'en nous ? J'espère que oui et les membres du C.A. aussi. La condition féminine c'est notre affaire. Si on s'y mettait «

L'ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ÉCOLE

Une intervention de la Commission des Droits de la personne a conduit les autorités d'une école secondaire à modifier une politique d'inscription des étudiants jugée discriminatoire. Désormais, les cours "Initiation à la technologie" et "Sciences familiales" seront accessibles à tous les étudiants, sans distinction basée sur le sexe.

L'intervention de la Commission faisait suite à une demande d'enquête d'une étudiante que l'on refusait d'inscrire au cours "Notions d'électricité", parce qu'elle n'avait pas suivi le cours prérequis d'Initiation à la technologie, les étudiantes étant exclues de ce cours. Par suite de modifications apportées à la politique d'inscription de l'école, cette étudiante verra sa demande traitée sur un pied d'égalité avec toute autre demande d'étudiant de même niveau qu'elle.

Une lettre a été adressée à toutes les commissions scolaires du Québec pour leur faire part de recommandations et de précisions quant aux politiques d'inscription des étudiants.

(Réf. : Droits et libertés, bulletin de la Commission des droits de la personne du Québec, Vol. 1, no 1, octobre, T978).

JEUNES GARDIENS D'ENFANTS - FUTURS PARENTS

L'école Laurendeau-Dunton de Ville LaSalle a mis sur pied un cours, intégré au programme de sciences humaines et élaboré par la Croix-Rouge, visant à former des gardiens d'enfants avertis. Ce cours, suivis par 12 garçons et 12 filles, se donne en 15 périodes et comporte trois parties : les soins, le comportement et la sécurité de l'enfant. Il se termine par un examen et la remise d'une attestation de la Croix-Rouge à ceux qui ont suivi au moins douze des quinze cours.

Entre le 1er janvier 1977 et le 30 juin 1978, 1,200 écoliers québécois ont reçu ce certificat. Ce sont deux infirmières de la Croix-Rouge, Ghislaine Parent et Pearl Berg, qui ont mis au point le cours.

(Réf. : La Presse, article de Lily Tasso, 13 décembre T978).

NOUVELLE AU CSF

Mme Claire Bonenfant était nommée, au début de décembre, présidente du Conseil du Statut de la Femme du Québec en remplacement de Mme Laurette Robillard. Mme Bonenfant est native de l'île d'Orléans. Elle a d'abord milité au sein d'un parti politique (le RIN) pour travailler ensuite avec plusieurs groupes populaires. Mme Bonenfant a, entre autre, milité à la Fédération des Femmes du Québec; en 1973, elle était nommée au poste de vice-présidente du conseil régional de Québec de cet organisme.

Mme Bonenfant croit que les femmes ont un apprentissage à faire et doivent prendre conscience de leur force. Il appartient au Conseil du Statut de la Femme de fournir à toutes les femmes isolées dans leur foyer ou leur milieu de travail les outils nécessaires pour se regrouper et développer une solidarité indispensable à une action collective.

(Réf. : Le Devoir, article de Renée Rowan, 4 décembre 1978).

LES ASSURANCES

Il est fort probable que les compagnies d'assurances, les agents, courtiers et experts en sinistres soient tenus, dans un proche avenir, d'expliquer et de divulguer à leurs clients, de façon plus complète que par le passé, quelle couverture leur est offerte, comment leurs primes sont calculées, pourquoi certains risques sont exclus, pourquoi, le cas échéant, leurs demandes d'indemnités sont refusées.

C'est du moins ce qui se dégage des propos tenus par M. Jacques Roy, surintendant des assurances du Québec, lors de la conférence annuelle de l'association des surintendants des assurances des provinces du Canada. M. Roy a précisé que souvent les gens ne savent pas ce qu'ils achètent en assurance. C'est ce manque de communications entre l'assureur et ses assurés qui provoquent plusieurs plaintes de la part de ces derniers.

(Réf. : Protégez-vous, vol. 7, no 1, décembre, 1978).

DROITS DE L'HOMME ET DE LA

Le Conseil du Statut de la femme a demandé à l'Organisation des Nations Unies (ONU) de modifier l'expression "droits de l'homme" par l'expression, moins sexiste selon le Conseil, de "droits de la personne".

Dans un communiqué, le Conseil estime qu'un organisme international tel l'ONU se doit d'éliminer toute discrimination et pour commencer, à l'intérieur même de son propre vocabulaire. Le Conseil du Statut de la femme cite, à titre d'exemple, le gouvernement du Québec qui a baptisé sa loi 50 charte des droits et libertés "de la personne".

(Réf. : La Presse, 5 décembre 1978 "Le CSF presse l'ONU de modifier l'expression "droits de l'homme".

LE DIVORCE AU QUÉBEC

Une étude faite par le démographe Laurent Roy, pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, portant sur le divorce au Québec, donne à penser que la stabilité du mariage n'est pas aussi sérieusement menacée qu'on le croit dans certains milieux.

On estime à 15,700 le nombre des divorces en 1976 et à 16,000 en 1977, mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la récupération des divorces différés. Ce dernier phénomène, souligne l'auteur, devrait au total non seulement annuler la hausse du nombre des divorces chez les plus jeunes, mais entraîner une baisse. Disons que l'âge moyen des époux, au moment du jugement irrévocable du divorce en 1975, se situe à 39.9 ans et celui des épouses à 37.1 ans.

Dans cette même analyse, on établit également que la demande du divorce est due, en très grande proportion à l'initiative féminine. Toutefois, c'est l'épouse qui se voit de plus en plus confier la garde des enfants •

(Réf. : Le Devoir, "Le divorce, au Québec" 1er décembre 1978).



un DÉPI EMBALLANT

Par : Lise Houle

Au Québec, elle font partie des 50.9% des adultes âgés de 15 ans et plus. On les retrouve partout : à la maison, sur la rue, au travail. Elles sont de toutes conditions : célibataires, mariées, séparées, divorcées, avec ou sans enfants, pauvres, riches ou moyennement aisées. Qui sont-elles ? Que font-elles ? Où vont-elles ?

La femme d'aujourd'hui a un statut particulier, changeant et à cause de cela, difficile à vivre. Notre société moderne est très exigeante envers elle. Elle lui demande d'être jeune, belle et intelligente. Comme c'est à elle que reviendra l'éducation des enfants, la jeune fille n'est pas trop encline à poursui-

vre des études très poussées. Elle se marie tôt : 22 ans en moyenne. Elle passe environ de 15 à 20 ans au foyer se consacrant uniquement aux enfants. Elle fait quand même partie du tiers des travailleurs.

Si elle est célibataire, elle doit subvenir à ses besoins toute la

vie. Même si elle est mariée, même si elle a des enfants, elle partage assez souvent la charge financière avec son mari. Si elle est séparée ou divorcée, elle doit parfois assumer toute seule cette lourde charge familiale. Elle a beaucoup de responsabilités. Les rôles qu'elle joue dans son foyer auprès de son mari et de ses enfants sont innombrables et variés.

Quels que soient son statut et ses fonctions, elle doit toujours se montrer sous son plus beau jour : coquette, disponible et à la fine pointe de l'actualité. Comment peut-elle arriver à tout concilier quand elle passe la majeure partie de son temps à répondre aux besoins des autres. La maison et ses travaux, l'éducation des enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âge, requièrent d'elle temps et énergie. A force d'être tiraillée dans tous les sens, elle en vient presque à perdre son identité. Qui est cette femme, âgée maintenant de trente, quarante et cinquante ans ? A quoi aspire-t-elle ? A quoi passe-t-elle tout son temps ? Que fera-t-elle dans 10 ou 15 ans, une fois qu'elle aura vieilli, que les enfants seront partis. Y songe-t-elle parfois ?

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SOI

La femme est avant tout un être humain, sensible et doué d'intelligence. Elle a des aspirations, comme toutes les femmes et comme tous les hommes... A quoi par exemple, rêviez-vous à 20 ans ? Comment imaginiez-vous votre avenir personnel ? Qu'est-il arrivé de tous ces rêves ? Réalisés... évanouis ? La curiosité qui vous caractérisait à cette époque est-elle révolue ? Vous disiez souvent : "Je n'aurai jamais assez de toute une vie pour connaître et explorer toutes ces avenues qui me font tant envie". Cette soif, cette avidité de tout savoir, vous habite-t-elle encore ?

Combien de temps vous accordez-vous dans une journée ou une semaine pour lire un livre ou le journal, écouter un disque, aller voir un film ou une exposition. Remettez-vous toujours ces activités à plus tard ? "Quand j'aurai le temps, quand les enfants auront grandi, je ferai telle chose, j'entreprendrai tel ouvrage". Combien d'occasions comme cela avez-vous laissé passer pour arriver vers la quarantaine, un peu perdue, déboussollée face à ce qui vous entoure.

LA FORMATION QUE L'ON SE DONNE

La formation ne fait pas nécessairement référence à la scolarité. Je pourrais dire qu'il existe deux types de formation : celle que l'on nous donne et celle que l'on se donne.

On subit assez souvent la première. Elle dépend tellement des autres : du milieu d'où l'on vient, de notre famille, de notre scolarité, de notre entourage et de notre éducation. La deuxième est, à mon avis, la plus importante, la plus enrichissante et elle dépend uniquement de nous.

Personne ne peut à votre place se documenter sur tel sujet, lire tel livre, écouter telle émission. Vous seule détenez les cartes du jeu. Il vous faut bien sûr vous plier à certaines règles, mais vous possédez le pouvoir de miser sur telle carte, de la déposer sur la table et de gagner. N'est-il pas emballant de savoir que vous êtes l'unique responsable de votre formation et que vous pouvez entreprendre celle-ci dès maintenant ?

QUI SUIS-JE ?

Avant de partir pour la guerre, il faut reviser et nettoyer ses armes. Quelles sont les vôtres ? Vous avez tous les talents, parfois avoués et connus, mais souvent cachés. Quelles sont vos habiletés ? Quel genre de caractère avez-vous : timide, boudeur, patient, exhubérant ? Quel genre de personne êtes-vous ? Introvertie ou extrovertie ? Conservatrice ou extrémiste ? Peureuse ou aventurière ? Qu'est-ce que vous savez faire ? (Attention, ne soyez pas modeste). Quelle scolarité avez-vous ? Quel genre d'expériences, avez-vous accumulées pendant votre vie ? Votre santé est-elle bonne ? Il est important dans un premier temps d'évaluer son vécu, ses acquis, ses possibilités physiques, affectives, intellectuelles, ses réactions devant le succès ou l'échec; en un mot, se redécouvrir.

ÉTABLISSEZ VOTRE PROJET DE VIE

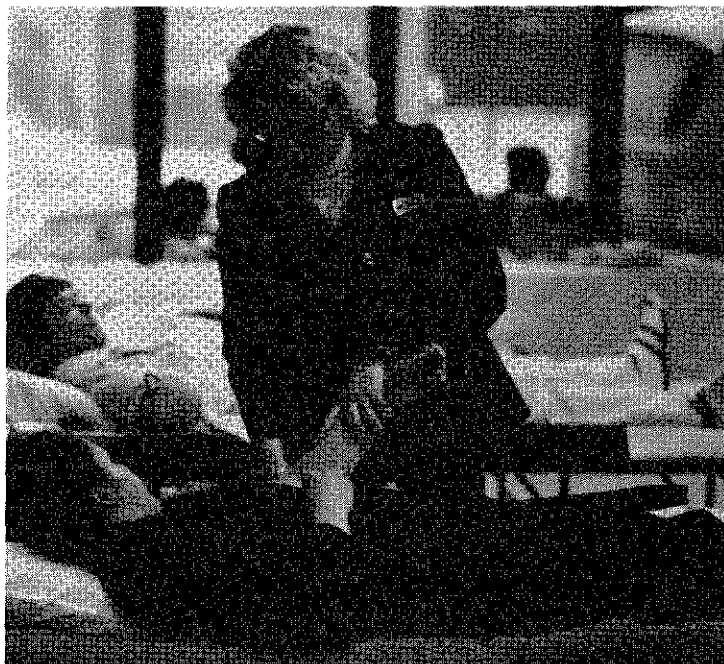
Une fois que vous avez dressé vos capacités, vos forces, vos faiblesses, essayez de vous imaginer dans un an, dans trois ans ou même dix ans. Comment aimeriez-vous être idéalement ? Personnellement, qu'est-ce que vous aimeriez faire ? N'offrez aucune résistance, laissez votre imagination courir. Écrivez sur papier tout ce qui vous passe par la tête. Ne jugez pas maintenant.

Reprenez toutes ces idées, il doit bien y avoir dans cet amas, une ou deux choses qui vous tiennent vraiment à coeur. Est-ce aussi farfelu que vous le croyez ? D'autres avant vous l'ont-ils fait ? A part d'aller sur la lune, les humains ont des expériences de vie qui sont souvent similaires. Vous dites que c'est réalisable mais pas pour vous ? Y tenez-vous vraiment ? Alors c'est possible. Quel est votre projet ? Retourner aux études pour compléter un cours élémentaire ou secondaire ? Apprendre à tisser ou à peindre ? Écrire un livre ? Conduire l'auto ? Mieux connaître la psychologie des enfants ? Dessiner vos patrons de robes ? Ouvrir une boutique de linge ? Retourner travailler ? Et quoi encore ? Quoique vous projetiez, écrivez-le sur papier très clairement.

UTILISEZ LES RESSOURCES DISPONIBLES

Vos connaissances académiques sont déficientes ? Aujourd'hui des milliers d'hommes et de femmes retournent aux études pour compléter une cinquième année, un secondaire, et s'acheminent tranquillement vers le CEGEP et même à l'Université. En 1973-74, 115,555 femmes suivaient des cours secondaire ou collégial. En 1975-76, 57,707 étaient inscrites au CEGEP.

Ils sont nombreux les services offerts par les établissements scolaires ou autres qui vous aident à parfaire vos connaissances. La Direction générale de l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation couvre trois lignes d'orientation : la formation générale qui permet l'ac-



Maintenant, dressez une liste de ce que vous possédez comme ressources pour réaliser votre projet. Vous avez telle aptitude, tel goût, un peu d'argent, etc. . . Ensuite, écrivez, ce qui vous manque; formation scolaire, du courage, une gardienne, etc. . . Demandez-vous comment vous pouvez obtenir ce qui vous manque. Éliminez dès maintenant les faux obstacles; ça dépend du mari, des enfants, que vont-ils dire ou penser, ce sont des excuses pour vous éviter d'agir. Explorez toutes les possibilités qui vous sont offertes pour réaliser votre projet. Parlez-en à tout le monde, votre famille, vos amis, votre entourage. Certains vous décourageront mais vous trouverez aussi du support et même de l'aide.

ces aux études jusqu'à la fin du niveau secondaire, la formation professionnelle qui prépare à des domaines spécifiques au niveau secondaire ou collégial. Cette formation est directement orientée vers le marché du travail, et enfin la formation socio-culturelle par laquelle des cours non crédités sont dispensés. Elle concourt à la formation personnelle (couture, jardinage) ou satisfait certaines préoccupations familiales ou sociales.

Une personne peut aussi contribuer à sa formation par l'entremise d'organismes sociaux comme la Chambre de Commerce et PAFéas. Le milieu de travail et le Centre de main d'oeuvre sont aussi des agents formateurs. Des cours sont

aussi donnés par correspondance (Télé-Université). Enfin, toute une panoplie de ressources existent pour atteindre vos objectifs.

Correspondent-ils à vos besoins, à votre horaire, à vos exigences ? Les femmes de par leur statut ne sont pas toujours disponibles et les ressources sont parfois inadéquates ou peu accessibles. Si elle a de jeunes enfants, il lui faut trouver une gardienne, un moyen de transport, un peu d'argent. Des pré-requis sont parfois exigés. On ne considère pas toujours l'expérience acquise au foyer. Elle a besoin d'être orientée et lors de ses démarches, d'être supportée par sa famille et le milieu scolaire. Des barrières lui sont parfois mises du fait qu'elle soit une femme ? En principe, l'école est ouverte à tous, mais en pratique, beaucoup de discrimination s'y fait. Il ne faut pas avoir peur d'exprimer ses besoins, de demander un cours à sa mesure. L'éducation permanente est là pour ça.

PRENEZ-VOUS EN MAIN

Quel que soit votre projet de vie, il vous faut prendre les moyens pour y arriver. Organisez votre temps, planifiez votre ouvrage, convainquez les personnes qui ont freiné la résistance. La motivation doit venir de l'intérieur et se communiquer aux autres. Il est très important, voir crucial, pour votre santé mentale et votre épanouissement, de réaliser, dans la mesure du possible, votre moi, votre personne. Il faut avant tout se connaître, savoir ce que l'on veut et puis marcher de l'avant. Rien ni personne ne doit vous empêcher de faire une chose qui vous tient vraiment à coeur. Celles qui s'y refusent, participent à leur destruction et manquent d'autonomie. Elles sacrifient leur vie, leurs pensées, leurs actions. Qui peut honnêtement exiger cela d'une personne ?

Il ne s'agit pas de partir en guerre. Jour après jour on peut contribuer de mille et une façons à sa formation. Simplement lire, permet à l'esprit de demeurer éveillé, articule la pensée, aiguise le sens critique.

Il est très important de prendre conscience que l'on peut apprendre à tout âge, de différentes manières et que l'on a juste une vie pour le faire. Ne vaut-il pas la peine de s'y mettre dès maintenant ? N'attendez pas à demain. Qui sait de quoi demain sera fait ?



ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS

La fondation du cercle de Caniapiscau, une histoire en deux volets.

Par : Ginette Gagnon

Il y a bientôt une demi-heure que j'ai aperçu les bâtiments de Caniapiscau et que l'avion a repris de l'altitude et tourne autour de la piste, essayant de se frayer un passage à travers le brouillard de neige. Voilà, j'aperçois enfin un paysage que la blancheur de la neige rend imprécis. Maintenant que j'ai bon espoir d'atterrir enfin sur le territoire de la Baie James, je me détends et je revois en pensée comment a débuté cette aventure extraordinaire.

Le 10 octobre, lors de la réunion de l'Exécutif, j'apprends qu'un groupe important de femmes de Caniapiscau sont prêtes à former un cercle. Je suis mandatée pour faire les démarches nécessaires. Le dimanche suivant, je communique avec Alice Joannette, l'instigatrice du projet, et il est convenu que la rencontre aurait lieu le vendredi, 20 octobre. Le lendemain, Alice s'occupe d'obtenir de la SEBJ (1) les permissions nécessaires à mon entrée sur le chantier et les réservations d'avion. Elle insiste pour que j'arrive une journée à l'avance, craignant les brouillards fréquents dans la région. J'accède

à sa demande, même s'il m'est toujours pénible de laisser ma famille plus de deux jours, à la fois. Cependant, l'avion étant plein le jeudi, on confirme mon siège pour le vendredi et on m'informe de mon numéro de dossier que je note, heureusement.

Le vendredi matin, je pars donc pour la grande aventure et je préviens mon mari et les enfants de la possibilité que je sois retardée, lors de mon retour. J'ai dans mes bagages plus de documents que de vêtements : j'ai été prévenue de n'emporter que ce que je peux traîner avec moi. A l'aéroport de Baie-Comeau, on me remet mes billets sur lesquels je jette un regard distrait et on me dit de vérifier au comptoir de Québec Air, à Québec. Parvenue à ce comptoir, moment de panique. Le billet de la SEBJ que l'on m'a remis à Baie-Comeau n'est pas à mon nom et la direction indiquée est autre que Caniapiscau. Je remets mon numéro de dossier à l'employé. Après vérification, on lance un appel dans l'aérogare. Heureusement, le détenteur de mon billet est parmi les voyageurs qui sont au comptoir et

nous faisons rapidement l'échange, à notre satisfaction commune.

Quelques minutes plus tard, c'est l'embarquement. L'avion est plein d'ouvriers qui s'exilent pour quelques mois, dans l'espoir de s'assurer un revenu meilleur.

Il y a quatre heures que j'ai quitté Québec. Pendant ce temps, dans l'aérogare de Caniapiscou, quatre femmes attendent, le coeur battant, qu'on leur annonce l'atterrissage de l'avion. Que feraient-elles si je ne pouvais être là ce soir ? Que dire aux femmes qu'elles ont convoquées ? Quand serait-ce possible de se reprendre ? Si près du but, est-ce possible qu'il faille y renoncer ?

L'estomac légèrement bouleversé, passablement émue, je foule le sol enneigé du nord québécois, ce pays de l'hiver. On me fait signer les formules d'admission, carte d'assurance-sociale à l'appui. Et je suis accueillie par Alice Joannette, Huguette Naud, Pauline Guilbeault et Lynn Gauchon qui m'entraînent vers le campement et le village.

Si la température extérieure me rappelle plus celle d'un 20 décembre que d'un 20 octobre, l'accueil

qui m'est réservé, par ces femmes, est extraordinairement chaud et sympathique.

Cette ambiance chaleureuse persiste, le soir, à la rencontre qui regroupe une trentaine de femmes de tout âge. Tout a été prévu, même le photographe et le goûter.

J'invite ces femmes à exprimer ce qu'elles attendent de l'AFEAS. Elles veulent améliorer la qualité de leur vie à Caniapiscou. Elles désirent partager entre elles pour mieux se connaître et par la même occasion, acquérir des connaissances sur le monde de la femme, les projets de loi, la consommation, etc... Pas mal de choses que l'AFEAS peut leur offrir.

Je leur transmets ensuite l'information sur notre association, ses buts, ses moyens d'action, ses structures. Tout emballées, vingt-cinq femmes décident de fonder un cercle et l'on procède à l'élection.

La présidente élue est Alice Joannette qui a connu l'AFEAS à Rouyn et surtout, à St-Rémi de Napierville où elle a assumé un an la direction du "cercle. Pour la seconder,

elle sera entourée de Huguette Naud, vice-présidente, Pauline Guilbault, Lynn Gauchon et Pierrette Todaro, conseillères. Micheline René a été nommée secrétaire-trésorière.

Bienvenue, femmes vaillantes de Caniapiscou dans la grande famille de l'AFEAS. 36,000 femmes sont heureuses de vous accueillir parmi elles et vous assurent de leur support amical.

Pour ma part, je leur dis merci de m'avoir permis de prendre contact avec la réalité de la Baie James. Merci de m'avoir fait connaître votre hiver, avec ses côtés agréables et désagréables. Merci de m'avoir permis de côtoyer l'anxiété des travailleurs qui s'exilent pour travailler et le désenchantement chez ceux qui reviennent. Bravo à toutes ces femmes dont le courage soutient leur homme dans l'édification de ce grand projet ! Bravo pour le souci d'accueil et d'entraide que vous manifestez les unes envers les autres !

Heureuse vie à l'AFEAS de Caniapiscou ! •

(1) Société d'Énergie de la Baie James,

Par : Alice Joannette

Pour vous situer quelque peu, Caniapiscou est l'un des cinq villages du territoire de la Baie James abritant des familles. Au début de septembre 1977, trente-sept familles y vivaient. Graduellement, de nouveaux résidents se sont ajoutés et nous nous retrouvons maintenant environ cent dix familles.

Au printemps dernier, se créait un comité d'accueil pour permettre aux nouvelles résidentes de mieux s'intégrer à la vie nordique. Après quelques rencontres les femmes, principalement celles demeurant au foyer, ont fait connaissance.

En juillet 78, lors d'une activité, le comité d'accueil fait part de ses projets, dont celui de l'AFEAS. Petit à petit, cette idée germe.

Le congrès général arrive en août. Deux résidentes se trouvent à Montréal et en profitent pour y assister.

En septembre, le comité d'accueil organise un souper d'amitié pour les dames du village : une centaine de femmes se déplace. Encore une fois, l'AFEAS revient sur le tapis au cours de la soirée. Un grand

livre est prévu pour les intéressées. Vingt-cinq dames signent leur nom.

Avec cette page bien remplie, les démarches commencent en vue de la fondation en octobre. Il va sans dire que les appels téléphoniques se multiplient, entre autres, celui de Ginette Gagnon pour nous prévenir de sa venue possible. Après mûre réflexion, nous choisissons le vendredi soir, 20 octobre, pour la première rencontre. Ce n'est pas sans palpitations de coeur que quelques-unes se déplaçaient pour aller accueillir Ginette cet après-midi là. Il faut dire qu'il neigeait à plein ciel; ce ciel "bouché" nous causait une forte inquiétude. Deux des trois avions qui entraient ce jour-là avaient atterri. Le troisième, celui dans lequel était Ginette Gagnon, retardait. Tout de même, on se disait "jamais deux sans trois". Les minutes sont longues. Malgré cette visibilité quasi nulle, nous voyons poindre notre troisième Convair (avion). Ça y était, notre projet tant convoité allait se réaliser. C'était l'euphorie. Nous avions le goût de rire, pleurer, danser, crier, comme dans la chanson.

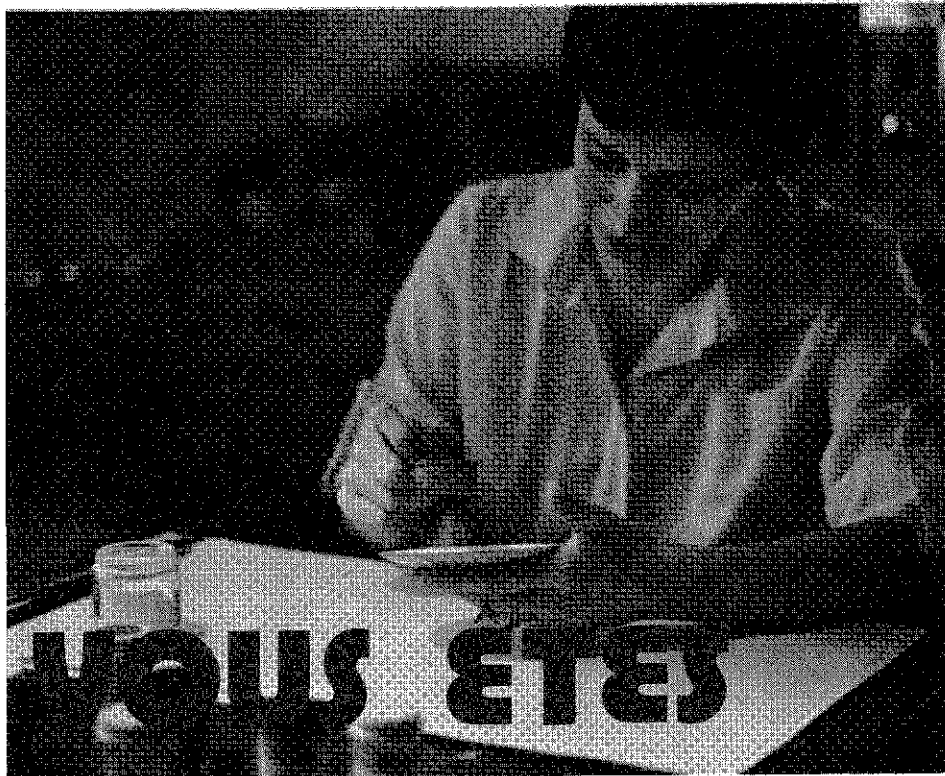
Tout est prévu. Après l'arrivée de Ginette, notre chaîne téléphonique se met en branle. Toutes les in-

téressées sont rejointes pour confirmer la réunion.

Huit heures, Ginette s'y connaît. Avec son calme et son assurance, les informations fusent, les femmes participent et vient le moment de la grande demande : "Êtes-vous prêtes à fonder" ? La réponse est affirmative. Les élections débütent et se passent rapidement. Enfin le conseil est élu. Les membres du conseil sont bien résolus à s'embarquer et à s'adjoindre beaucoup de rameuses, ce qui ne manque pas. Les femmes d'ici ont une soif de participation, d'engagement extraordinaire. Toutes l'ont prouvé lors de notre première réunion officielle, ce vendredi, 17 novembre. Le groupe de femmes qui a décidé de se prendre en main est prêt à tout. Il y a plein de projets.

De vingt-cinq membres que nous étions le soir de la fondation, nous en comptons maintenant trente-deux.

L'avenir est prometteur et nous sommes confiantes que l'AFEAS permettra de suivre l'évolution de la condition féminine et saura apporter quelque chose de positif à toutes celles qui ont accepté de s'isoler avec mari et enfants pour un certain temps •



Après avoir suivi des cours d'émail sur cuivre, cette jeune femme installe un atelier chez-elle et se bâtit une clientèle personnelle.

sur la psychologie, la compréhension des phénomènes émotifs, la réalisation totale de soi.

La réaction est plus lente, plus timide pour ces cours. Vous embarquez peu... vous êtes même craintives à parler de vous. Vous détournez alors subtilement le sujet et préférez des cours comme "Comprendre les adolescents", "Relations Parents-Enfants".

Alors, nous nous disons que vous êtes atteintes du mal du XXe siècle : le manque de confiance en soi... la peur de croire que vous êtes bien plus que des ménagères, des couturières, des "éleveuses" de famille. Au contraire : vous êtes des citoyennes à part entière, des économistes, des psychologues, des sociologues : vous êtes importantes quoi !

Chacune, vous possédez un grand terrain de potentiel, d'habiletés, de compétence que vous seriez surprises d'exploiter et ça dépasse largement le champ des techniques artisanales.

Etre bien avec soi-même, se sentir utile, bâtir quelque chose, aller au bout de soi. C'est ce qu'on vise avec des sessions telles que "Nouveau Départ" et "Femmes du 2e âge".

Vos réalisations de plus en plus solides, la vivacité des mouvements féminins, votre intérêt vers l'éducation, vers l'économie ne mentent pas : après tout c'est vous qui concevez, formez et bâtissez la génération de demain, c'est vous qui êtes les maîtres-d'oeuvres de tous les foyers du Québec.

Vous êtes pourtant si importantes. ..

Bienvenue au S.E.A. «

POURTANT SI IMPORTANTES

Par : Jean-Guy Dubois (1)

Après six (6) années consacrées à l'Education des Adultes, en aide personnelle, animation communautaire (SEAPAC) et en socio-culturel, je veux bien vous livrer un message, à vous, les "femmes du 2e âge".

Ce terme "2e âge" n'a rien de péjoratif, bien au contraire. En général, la femme du 2e âge est âgée de 35 à 50 ans; ses enfants fréquentent maintenant l'école. Depuis 10 ou 15 ans, elle a joué des rôles d'épouse, mère, éducatrice, gardienne du foyer; elle a toujours vécu en fonction des autres.

Elle se retrouve aujourd'hui plus libre de son temps, ce dont elle avait rarement disposé. C'est donc une nouvelle adaptation qui s'impose et des thèmes comme : occupation constructive du temps, ré-

insertion sur le marché du travail, bénévolat, utilisation maximale du potentiel, la préoccupent. Consciemment ou pas, elle pense "aller au bout de soi", comme dirait Jean-Marc Chaput. Est-ce vous ?

Vous formez la clientèle la plus importante des Services d'Education des Adultes (S.E.A.). Vous consommez beaucoup de cours d'artisanat, peinture, cuisine, couture, etc. . . Vous y trouverez une détente, une occasion de sortie, une façon d'occuper votre temps.

Pourtant, nous avons l'impression, dans les S.E.A. que ces cours ne rejoignent pas vraiment vos préoccupations profondes, vos inquiétudes, votre vécu ! C'est pourquoi, plusieurs SEA offrent des sessions du type "Nouveau Départ", "Femme du 2e âge", davantage centrées



A l'Accueil Bonneau (Montréal), des bénévoles s'occupent des "sans foyer".



ATTACHANTE

florence malenfant

Par : Thérèse St-Pierre

Quand j'ai connu Mme Malenfant, elle était présidente du Cercle de sa paroisse. On se rencontrait lors des journées d'information, soirées de secteurs et congrès. Comme l'Éducation a toujours été sa préoccupation première, elle forme à son cercle le comité d'éducation et fait de même à la fédération et devient responsable au niveau provincial en remplacement de Mme Cécile Bédard.

A la fusion en 1966, elle a continué ses activités d'abord comme adjointe à la Commission Urbaine à la fédération. En mai 1969, elle est élue directrice de secteur, elle était responsable de huit cercles, la même année, elle devient responsable à la commission urbaine à la fédération.

Graduellement, sa compétence et sa disponibilité étant de plus en plus reconnues, on lui confie des

responsabilités de plus en plus importantes au sein de l'Aféas. Ainsi, elle est élue présidente de la région de Rimouski en 1975, puis conseillère générale pour un an au mois d'août 1977.

Afin d'accroître sa formation, elle s'inscrit aux cours de l'Institut Le Royer où elle obtient le titre de "Madame Personnalité" et ce au plan local et régional. Elle a aussi suivi des cours à l'Institut des techniques d'associations pendant deux années consécutives et doit terminer cette année.

Mais elle n'a pas que suivi des cours, elle en a donnés aussi, en animation sociale, en formation sociale, "est-ce ainsi que les femmes vivent", sans compter les innombrables sessions.

Elle est infatigable, débordante d'énergie, on se demande où elle

prend toute cette ardeur au travail. Quand il y avait des réunions, elle arrivait la veille et travaillait assez tard et le lendemain elle était pimpante et souriante, affable avec toutes. Je ne me rappelle pas l'avoir vue une seule fois de mauvaise humeur. Son sourire communicatif et son entregent lui ont valu d'être appréciée par tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec elle. Aucune situation ne lui fait peur, elle sait toujours comment en tirer profit et ce, pour le bien de notre Association. Je lui disais assez souvent qu'elle avait manqué sa vocation, elle aurait dû être diplomate. C'est une femme de tête qui sait mener à bien tout ce qu'elle entreprend.

Il n'y a pas seulement les membres de l'Aféas qui ont apprécié sa compétence, elle est bien connue dans divers organismes de la région. Récemment, elle a particulièrement défendu le dossier de la femme collaboratrice du mari devant des groupes d'hommes comme le Club Richelieu et la Chambre de Commerce.

Toutes ces activités ne l'empêchent pas d'être présente auprès de ses trois enfants et de son mari, Georges-Etienne, dont-elle est la collaboratrice. Elle connaît tout le fonctionnement de l'entreprise familiale et c'est elle qui s'occupe de la comptabilité.

J'ai eu le plaisir de connaître la chaleur de son accueil, tant chez elle à Cabano qu'à son chalet près du Lac Témiscouata. Il y règne un climat serein et reposant où il fait bon vivre. Elle est entourée des choses qu'elle aime, et de "bien belles choses" qui lui rappelle des souvenirs de voyages, car il faut le dire, c'est une grande voyageuse. Elle accompagne son mari dans ses voyages d'affaires : il serait trop long d'énumérer tous les pays qu'ils ont visités, il serait peut-être plus simple d'énumérer ceux qu'ils n'ont pas visités. Ainsi l'an dernier, elle a eu le plaisir d'accompagner son mari au Japon, au Congrès international des Nettoyeurs, et Georges-Etienne était le conférencier au banquet. Quand elle raconte ses voyages, nous avons l'impression de l'accompagner dans ces pays lointains. Et puis c'est une sportive, il faut la voir en ski ou en bateau à voile.

Oui, Florence Malenfant est une femme d'action, qui sait profiter de la vie et qui sait donner généreusement sa chaleur, ses talents, son amitié ®



PAR LES ARTS MÉNAGERS

Par : Marcelle B. Dalpé pour le comité des arts ménagers

La revue "Femmes d'Ici", se voulant un moyen de communication, me permet de vous parler du Comité des Arts Ménagers. D'abord, je me présente : Marcelle B. Dalpé, je suis responsable de ce comité au plan provincial, je travaille avec quatre adjointes, Mmes Thérèse Nadeau, Pierrette Bossé, Georgette Doucet et Marie-Claire Lesage.

Parler du comité des arts ménagers... Est-ce un truc pour valoriser le comité ? Pas du tout... D'ailleurs, sa valeur il la possède au même titre que tous les autres comités, ni moins, ni plus.

Au fait, c'est quoi des comités ? Ce sont des moyens que l'Aféas se donne pour atteindre ses buts. Ces moyens sont des groupes de travail, qui ont des préoccupations spécifiques telles : l'éducation, les finances, le recrutement, etc..., de là, leur nom particulier.

Le comité des arts ménagers est donc, un des moyens par lequel l'Aféas atteindrait ses buts ? A mon sens, oui, — et je m'explique. Les membres savent tous que notre Association poursuit deux buts principaux dont l'éducation et l'ac-

tion sociale. Par l'éducation, elle tente d'éveiller les membres à leurs responsabilités et de les engager à faire face aux exigences de la famille et de la société. Elle veut ensuite réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et l'amélioration de la société.

Les responsabilités de la femme sont très nombreuses : en plus d'être une personne éveillée à la gestion de son foyer, la femme a la responsabilité d'être une ménagère ordonnée et clairvoyante et une consommatrice avertie. Le comité des arts ménagers travaillera donc à informer et à former les membres en ces domaines, il tentera de les stimuler à poser des actions individuelles et collectives pour l'amélioration de leur condition toujours en ces domaines.

Comment le comité informera-t-il les membres ? Pas des petites études, pas une lecture suivie d'un questionnaire, mais des échanges d'opinion, des réflexions, des discussions sur un sujet donné comme on a vu au début de l'année : la saine alimentation, les produits d'hygiène et de beauté. N'est-ce pas éduquer la femme que de l'a-

mener à réfléchir sur ses habitudes alimentaires et celles de sa famille ? N'est-ce pas l'éduquer que de l'amener à évaluer ses besoins et faire un choix judicieux dans les produits qui lui sont offerts ? N'est-ce pas l'éduquer que de l'initier au système métrique ? Ces études présentées à l'assemblée mensuelle sous forme d'activité sont préparées par le comité des arts ménagers en collaboration avec le Bloc éducation.

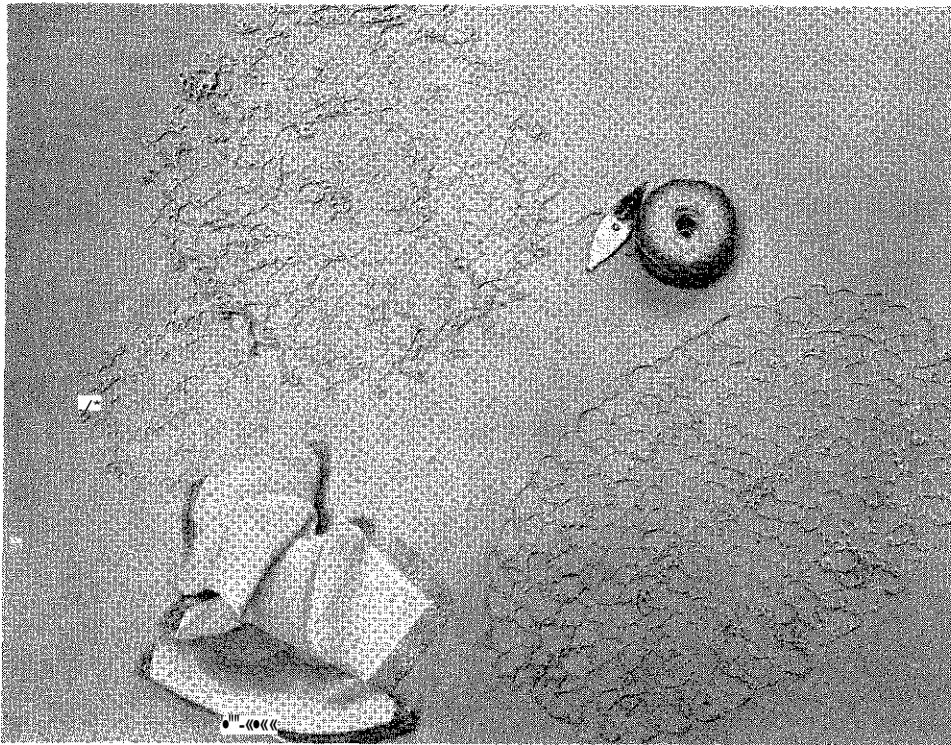
Les techniques ménagères sont-elles aussi un moyen d'éducation ? Oui, puisqu'elles servent d'information et de formation. Cette année, nous avons retenu des techniques en couture, en tricot, en sculpture sur bois. L'information quant au choix des matériaux, des fibres, du modèle, des garnitures, de l'entretien, des erreurs à éviter, feront l'objet des activités à la réunion. Les membres intéressés à la confection des travaux démontrés pourront se grouper, se donner rendez-vous pour s'entraider, se stimuler et réaliser ce travail. L'important lors de la réunion, c'est l'information... Bien faite, elle devient un stimulant.

Pour le deuxième but de l'Aféas, l'action sociale, le comité des arts ménagers peut-il ? ... Encore oui, en amenant les femmes à modifier leur façon de penser, à changer des habitudes. L'an dernier, lorsque nous avons travaillé à la promotion des produits de chez-nous, quand nous les avons réclamés chez nos fournisseurs, nous avons fait de l'action individuelle; lorsque nous nous sommes concertées pour les réclamer, nous avons fait de l'action collective.

Si à cause du comité des arts ménagers, les femmes deviennent de meilleures consommatrices, immunisées, ou presque, contre les trucs publicitaires, les achats impulsifs, l'influence des étalages spectaculaires, on s'approche des buts de l'Aféas. Et puis les autres comités travaillent fort aussi, chacun dans le domaine qui leur est spécifique. Ils sont tous très importants. La seule chose à surveiller c'est que l'un ne prenne pas trop de place au détriment de l'autre, ils sont tous des moyens pour aider à atteindre les buts.

Gardons bien en mémoire qu'une association qui se veut efficace, ne doit pas perdre de vue ses buts et ses objectifs.

Les responsables provinciales vous suivent par la pensée ©



LA FRIVOULITÉ

UN ART ANCIEN... UN ART NOUVEAU

Par : Pierrette Lavallée

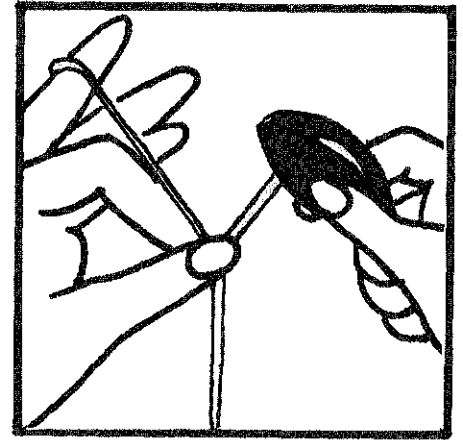
L'art de la frivolité qui, selon certains chercheurs, remonte à l'ancienne Egypte ou, selon d'autres, à la Chine ou l'Italie, semblait s'être perdu avec les débuts du XXIème siècle. Cet art qui permettait d'imiter les fines dentelles à peu de frais avait autrefois un intérêt économique. Les nobles dames d'Europe s'y adonnaient par coquetterie, parce que le travail de la frivolité faisait voir la grâce de leurs mains. Ces dames inspirèrent de grands artistes dont les portraits sont, de nos jours, conservés au Musée National de Londres, au Louvre ou à Versailles.

Les navettes employées à l'époque étaient de métaux précieux ou autres matières fines. Aujourd'hui, elles sont de plastique. C'est à Mlle Eléonore Riego de la Branchardière (1850) que nous devons la frivolité telle que nous la con-

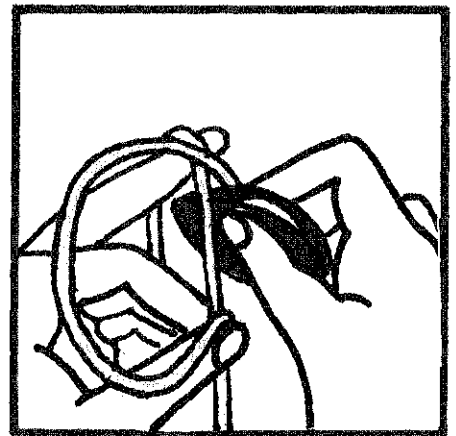
naissions. C'est elle qui la première eut l'idée de joindre les ronds formés de noeuds par les picots, qu'elle appelait "Perles". Cette méthode permit d'utiliser des fils plus gros et plus solides et ouvrit la porte à tous genres de travaux.

En 1978, avec la variété de fibres disponibles sur le marché et un peu d'imagination, nous pouvons créer de belles pièces, telles que garniture de lingerie, murales, napperons, châles, cartes de souhaits, bijoux ou sandales. Hé oui ! on remplace les sandales au macramé par des sandales à la frivolité.

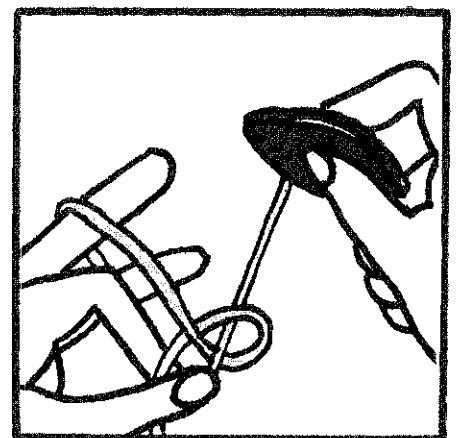
La dentelle à la frivolité est facile d'entretien. On lui accorde les mêmes soins qu'un beau lainage. Elle est simple d'exécution puisqu'elle ne compte que le noeud double, les picots ou espaces et le noeud Joséphine, rarement employé®



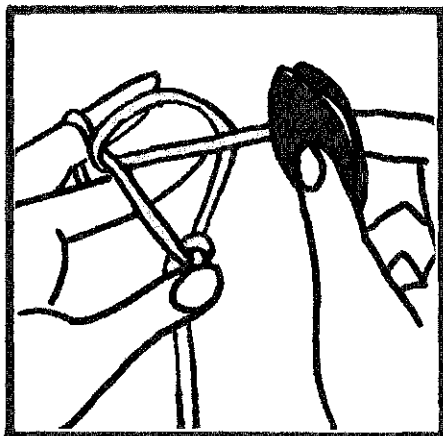
1. Tenez le bout du fil entre le pouce et l'index. Passez-le par dessus les trois autres doigts de la main et ramenez-le par dessous pour former un anneau.



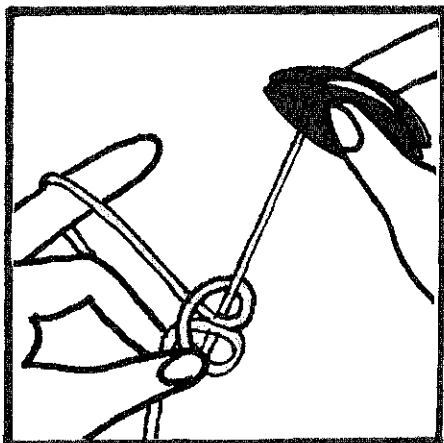
2. Pour faire le noeud "à droite" faites une boucle souple sur le dessus de la main gauche, passez la navette à travers l'anneau et la boucle de droite à gauche.



3. Tirer bien la navette vers la droite en baissant le médium gauche, resserrez ensuite le noeud en relevant le médium; le noeud doit pouvoir glisser facilement. Le pouce et l'index tiennent le noeud solidement.



4. Pour le noeud à gauche, passer la navette de haut en bas, de gauche à droite à travers l'anneau de la main gauche puis à travers la boucle formée par le fils de la navette.



5. Tirez la navette vers la droite et glissez le noeud à gauche jusqu'au noeud à droite.

Note : Le picot ouvert est formé d'un espace entre deux noeuds, le fil de navette étant un peu plus long que le fil de l'anneau; pour faire un picot fermé on laisse dépasser le fil de navette (une petite boucle) avant de former le noeud suivant.

Réf. : "Tatting — A new look at the Old Art of Making Lace", par Lael Morgan, Double Day & Co. Inc., Garden City New York (anglais).
"Tatting" par Irène Wallace, Studio Vista, London, England (anglais).

ERRATUM

Dans la revue de décembre, la méthode pour faire la mousse aux fraises (page 14) n'est pas complète. Il faut battre les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pics fermes puis ajouter graduellement le sucre; une fois la mousse terminée, il est préférable de refroidir avant de servir.

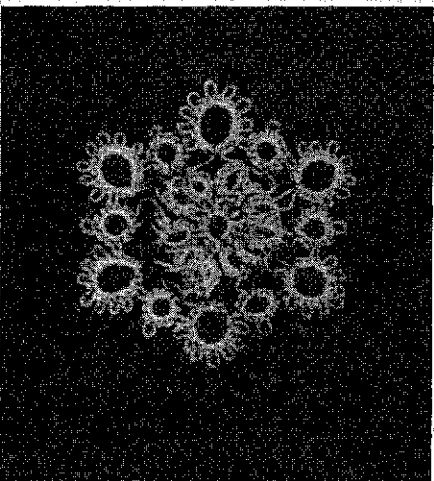
rosace pour écharpe ou napperon

Par : Pierrette Lavallée

Matériel requis pour l'écharpe : navette 7 ou 8 pelottes Mercer-Crochet, #10, écru, de Coats.

Abréviations : R — rond; P.R. — petit rond; G.R. — grand rond; d.n. — double noeud, p. — picot; F. — fermer; t.o. — tourner l'ouvrage; sep. — séparés.

Patron : R. : 12 p. sep. par 1 d.n. — F. — Laisser VA" de fil — P.R. : 5 d.n. unir au 1er p., 5 d.n. — F. — t.o. — Laisser 1/4" de fil — R. : 3 d.n., 3 p. sep. par 3 d.n., 3 d.n. — F. — t.o. — P.R. unir au 2e des 12 p. — G.R. : 3 d.n., unir au p. du R., d.n., 8 p. sep. par 2 d.n., 3 d.n. — F. — t.o. P.R. unir au 3e des 12 p. — t.o. — R. : 3 d.n., unir au dernier p. du G.R., 3 d.n., p. 3 d.n., p. 3 d.n., — F. — t.o. — P.R. unir au 4e des 12 p. — t.o. — G.R. — t.o. — P.R. — unir au 5e des 12 p. — Continuer ainsi jusqu'à ce que les 12p. soient employés. — 6e G.R. : 3 d.n., unir au p. du R., d.n., 7 p. sep. par 2 d.n., unir au p. du 1er R., 3 d.n. — F. — Attacher les fils.



Les rosaces sont réunies les unes aux autres au 4e p. du G.R., au fur et à mesure que le travail avance. Les napperons ont la forme d'un hexagone. La grosseur du fil employé et la longueur désirée détermineront le nombre de rosaces pour l'écharpe. Nous vous recommandons de faire un échantillon avant d'entreprendre un Tiorceau®

L'Agenda "Aujourd'hui"

Pour sa dix-huitième année — c'est l'âge de la "majorité" — Françoise Gaudet-Smet accorde le thème de son agenda annuel sur l'Enfant, dont, en 1979, c'est l'année internationale. Sur la couverture de face, les têtes rapprochées, symboliquement homme et femme, sont reliées au creux de leur coeur, par une tête d'enfant; au dos, les petites bottines des premiers pas : les miens dans les tiens, les tiens dans les nôtres. Chaque jour, des messages de la Bible, fidèlement, font penser, et commandent une méditation. De facture gaie, tous dessins de Samuel Brisson. Toniques d'esprit sur un bout de la table où se fixent les faits alentour du pain quotidien, et Françoise n'oublie pas les petits "remèdes domestiques" que chaque femme en chaque foyer doit connaître et appliquer en premier secours au corps fragile.

L'Agenda "Aujourd'hui" est en vente en toute librairie au prix de \$4,00 net, ou, par mandat postal à : Claire-Vallée, Saint-Sylvere, Comté Nicolet, Que. GOZ 1HO

la carte de crédit

Par : Office de protection du Consommateur

La carte de crédit fait désormais partie de la vie quotidienne de beaucoup de consommateurs québécois. Et, si elle peut être utile dans certaines circonstances, elle cache aussi des pièges. Comme le dit Yvon Deschamps, c'est tellement facile de "flicflaquer" que l'utilisation abusive de la carte de crédit peut conduire rapidement à l'endettement. Il faut donc en user avec discernement.

Coût de la carte de crédit

L'obtention d'une carte de crédit est généralement gratuite, mais son utilisation ne l'est pas nécessairement. En effet, si vous dépassez le délai prescrit pour payer vos comptes (25 à 30 jours), vous paierez des intérêts pouvant aller de 18% à 21% et même jusqu'à 24%. Pour ne pas payer d'intérêts, il faut donc que vous régliez la totalité de vos dépenses mensuelles pendant la période qui vous est allouée.

Vous ne voulez plus utiliser votre carte

Si vous décidez de ne plus utiliser votre carte de crédit, coupez-la en deux — afin de la rendre inutilisable —

et retournez-la dans les plus brefs délais à la compagnie ou au commerçant qui vous l'a délivrée en l'avisant par écrit que vous ne voulez plus vous en servir et que vous comptez que cette carte ne sera pas renouvelée. Cette dernière mention est importante, car tout commerçant a le droit de renouveler automatiquement votre carte de crédit si vous l'avez utilisée.

En cas de perte ou de vol

C'est une excellente précaution de noter tous les numéros de vos cartes de crédit pour qu'en cas de perte ou de vol, vous puissiez immédiatement prévenir la compagnie ou le commerçant qui vous l'a émise. Si quelqu'un d'autre a eu le temps de l'utiliser, votre responsabilité ne dépassera pas généralement un certain montant.

Carte de crédit non sollicitée

Un commerçant ou une compagnie n'a pas le droit de vous faire parvenir une carte de crédit si vous ne l'avez pas sollicitée par écrit. Si vous en recevez une, coupez-la en deux et faites-la parvenir à votre

bureau régional de l'Office de la protection du consommateur avec vos noms et adresse, en mentionnant de quelle façon elle vous est parvenue.

Mais, si pour une raison ou pour une autre vous utilisez cette carte, dites-vous bien que le seul fait de vous en servir constitue en soi une acceptation de l'office de la compagnie ou du commerçant qui vous l'a délivrée. Vous serez donc obligés de payer les sommes que vous aurez dépensées en l'utilisant. La même règle s'applique si on vous sollicite au téléphone, au magasin ou à la banque. Vous avez toujours la liberté de refuser. . .

Conseils utiles

— Conservez une relevé de toutes vos dépenses; vous éviterez ainsi de dépasser votre limite;

— Autant que possible, n'utilisez qu'une carte de crédit; vous pourrez ainsi mieux contrôler vos dépenses;

— Ne portez pas votre carte de crédit sur vous; prenez-la seulement quand vous êtes certain de l'utiliser®

desjardins



mouvement
des caisses populaires
desjardins

LA COOPÉRATION EN ACTION

desjardins:

des caisses populaires sncracinées dans tous les milieux, autant de centres d'échanges profitables entre épargnants et emprunteurs

des institutions d'assurance-vie, d'assurance générale, de fiducie, de crédit industriel, d'investissement. . .

autant de ressources, résultat de l'action commune de 3.5 millions de membres, au service de chacun et de la collectivité québécoise

LA CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS

**C'est
profitable...**
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

le régime des rentes pour les femmes



Par : Pierrette Lavallée

Le 28 novembre dernier, une rencontre régionale ayant pour thème "Reconnaissance du travail de la femme au foyer par sa participation au Régime des rentes du Québec" est organisée dans la région de Saint-Jean. Les membres du Conseil d'administration de l'Aféas provincial étaient présents ainsi qu'un bon nombre de nos membres de cercles dont plusieurs étaient accompagnés de leur conjoint.

Monsieur Laurent Marcoux de la Régie des Rentes du Québec agissait comme personne-ressource. Mesdames Francine Lepage du Conseil du Statut de la Femme, Jeannine McNeil, économiste et enseignante aux Hautes Etudes Commerciales, Lucie Lussier, représentant le Conseil Consultatif de la Situation de la Femme et Solange Gervais, notre présidente générale, étaient les panélistes. Il nous fut malheureusement impossible d'obtenir la participation d'un représentant du groupe Cofirente.

Pourquoi cette rencontre ? Si on se réfère au mémoire regroupant les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle d'août 1977, au chapitre des "affaires sociales" concernant la femme (p. 16), sous le titre "la femme au foyer dans le Régime des Rentes du Québec", on constate que la femme qui travaille à la maison et celle qui travaille dans la petite entreprise familiale ne reçoivent pas de salaire. En conséquence, elles ne peuvent contribuer au Régime des rentes, service public réservé aux travailleurs âgés

de 18 à 70 ans retirant des gains de travail, ni bénéficier des avantages qui y sont rattachés, sauf en cas de divorce où elles ont droit à la moitié de la rente de leur mari et en cas de veuvage, où elles recevraient l'allocation à la veuve. Cette situation de fait pousse l'Aféas à recommander au gouvernement de reconnaître la valeur du travail de la femme au foyer en l'intégrant au Régime des rentes du Québec.

Faisant leur cette priorité de l'Aféas, les membres de la région de Saint-Jean ont demandé de plus amples informations sur le sujet. Monsieur Laurent Marcoux de la Régie des Rentes du Québec fut invité à répondre à leurs questions lors d'une première rencontre régionale en mars dernier; dix-sept rencontres d'informations au niveau local suivirent.

Devant ce travail accompli, il était logique de penser à faire le point sur le débat, d'établir quelles sont les dernières positions face à la reconnaissance du travail de la femme au foyer. Il était aussi important d'alerter l'opinion publique sur la non-reconnaissance du travail de la femme au foyer et de sa dépendance financière, de découvrir si la participation des femmes au Régime des rentes du Québec est une réponse acceptable pour le moment et consulter sur les suites à donner.

Une fois de plus, ce 28 novembre, Monsieur Marcoux accepte de nous entretenir sur le Régime des rentes, particulièrement sur les amendements apportés à la loi depuis son entrée en vigueur et qui pro-

curent des avantages à la femme au foyer.

Madame Gervais nous fait connaître la pensée officielle de l'Aféas, qu'elle voudrait, dit-elle, partager avec tous ! Elle ajoute : — "Les femmes sont sensibilisées, il faut émouvoir le pouvoir. Monsieur le Premier Ministre, René Lévesque, se dit lui-même sympathique à la cause (rencontre, mars 78). Selon les actuaires, c'est techniquement possible, alors que nous reste-t-il à faire ?

Les exposés qui suivirent nous firent entendre le point de vue et les suggestions des organismes représentés. Une de nos expertes alla jusqu'à dire : — "OUI à la participation facultative de la femme au foyer au Régime des Rentes du Québec pour assurer aux ménages une épargne accumulée plus importante et ainsi une sécurité plus grande au moment de la retraite, mais NON comme une reconnaissance de la valeur du travail de la femme au foyer".

La compilation de la consultation écrite qui a suivi la courte période de questions permettra au Comité d'action sociale de l'Aféas de Saint-Jean d'orienter son action future en ce qui a trait à la participation de la femme au foyer au Régime des Rentes du Québec.

Celles qui seraient intéressées à obtenir une copie du texte de l'exposé de nos panélistes peuvent en faire la demande à Madame Denise Blanchette, responsable du Comité d'action sociale, région AFEAS de Saint-Jean, 3705, Maroc, Brossard, J4Y 1K1 ©

moins de viande dans votre assiette

Par : Lucille Dazé-K.

Pour être en meilleure santé et peut-être bien, vivre plus longtemps, c'est le message que nous livre Louise Lambert-Lagacé, diététiste, dans son dernier volume "Menu de santé".

Au Québec, le coût des soins médicaux et hospitaliers dérivant des maladies associées à des excès alimentaires, s'élève à plus de 200 millions par année. Le gouvernement a entrepris une campagne d'éducation alimentaire pour amener la population à diminuer sa consommation de viande et de sucre et à manger plus de légumes, de fruits et de céréales à grain entier.

Nos habitudes alimentaires remontent loin et nous hésitons à les changer pour diverses raisons : nos hivers rigoureux requièrent des menus avec de la viande, pensons-nous, — des personnes qui travaillent fort physiquement ont besoin de beaucoup de protéines. Mais tenons-nous compte de la popularité des maladies cardiovasculaires et du taux élevé de cholestérol qui semblent étroitement reliés à la surconsommation de viande et de matières grasses !

Nous pouvons remplacer la viande, c'est-à-dire les protéines animales par des protéines végétales. Nous en trouvons trois grandes familles qui nous offrent une bonne sélection, énumérée ci-dessous : la famille des légumineuses, celle des céréales et celle des noix et graines. Les légumineuses accompa-

gnées de céréales représentent des protéines complètes. Quand les noix et graines s'ajoutent aux légumineuses, nous obtenons aussi des protéines complètes.

Il est aussi recommandable d'ajouter des produits laitiers et des oeufs à son régime alimentaire en choisissant de préférence des produits laitiers à faible teneur en matières grasses, comme le lait écrémé et les fromages écrémés. Les légumes verts, jaunes et les verts à feuilles devraient aussi se retrouver souvent dans nos assiettes. Les fruits frais, sèches et en boîtes sont la base de délicieuses recettes de desserts.

Il ne s'agit donc pas de devenir catégoriquement végétarien mais de diminuer les quantités de viande dans nos assiettes et de même s'abstenir de présenter de la viande quelques fois par semaine en faisant appel à l'agréable combinaison de légumineuse avec des céréales ou avec des noix et graines.

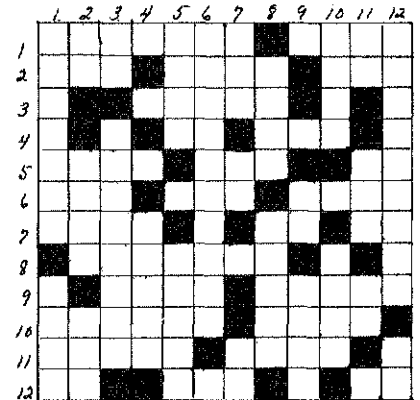
Cette nouvelle approche rompra la monotonie des menus habituels, améliorera nos santés et peut même nous permettre de réaliser des économies de \$20 par semaine, pour une famille de 4 personnes.

Pour vous aider à débiter dans cette nouvelle aventure culinaire et sans doute vous attirer des félicitations et surtout de la bonne santé, consultez "Menu de Santé", Louise Lambert-Lagacé, Editions de l'Homme, \$5.00 ©

Familles des protéines végétales			
Céréales		légumineuses	Noix et graines
Blé avoine, gruau maïs orge seigle sarrasin millet	riz brun et blanc germe, de blé son de blé pain de blé entier céréales à déjeuner de grain entier nouilles, spaghetti	Fèves soya fèves mung fèves blanches fèves de Lima haricots noirs haricots rouges pois chiches lentilles pois cassés pois secs	Arachides beurre d'arachides noix de, grenoble pignons graines de tournesol graines de sésame

problème no 14

Par Yvette Beaudry



HORIZONTALEMENT

1. S'opposer aux avis de... — main difforme.
2. Tenta — anneau métallique — pron. pers.
3. Intentai en justice.
4. Infinitif — pareil.
5. 6e et 7e mot d'une grande recherche de l'Afées — légumineuse — seul.
6. Bateau large et plat — trou dans un mur — 3e mot de la recherche mentionnée à la ligne 5.
7. Mammifère plantigrade — note — deux voyelles.
8. 2e partie du 2e mot de cette recherche importante de l'Afées.
9. Ne dis pas — héroïne d'un opéra de Massenet.
10. Personne qui conduit des ânes — à moi.
11. Grappe de raisins qui n'a plus de grains — homme misérable.
12. Vin — le St-Pierre — considéré.

VERTICALEMENT

1. 1ère partie du 2e mot de la recherche de l'Afées, qui fait réfléchir certaines de ces femmes — rangea.
2. Squelette • — théologien et critique allemand (1792-1860) — arr. de Pau.
3. Mot d'enfant — dernier mot de cette même recherche de l'Afées.
4. Femme de lettres née à Paris (1766-1817).
5. Coupée jusqu'à la peau — marquez un sentiment de gaieté.
6. 5e mot de la recherche mentionnée plus haut.
7. Roue à gorge d'une poulie — note — interj.
8. Meubles — 1er mot de cette grande recherche.
9. Qui renforce l'affirmation — nid des oiseaux de proie.
10. Organe de la vue — prince troyen.
11. Familièrement — 4e mot de cette recherche qui est connue même en Europe — pron. ind.
12. Nouveau comité à l'Afées qui rejoint la publicité — pron. pers.

aller-retour

Par : Christiane Gagné

POSITION DE L'AFEAS LORS DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

Face au référendum qui viendra sous peu, quelle attitude devra prendre l'AFEAS en tant que corps intermédiaire valable et reconnu ? Ses dirigeantes et ses membres seront sollicitées tant par ceux en faveur du "oui" à la souveraineté-association du Québec que par ceux du "oui" à l'unité canadienne. Pourra-t-on alors se servir de l'AFEAS comme tribune pour l'une ou l'autre option ? Pourra-t-on distribuer des dépliants ou de la documentation ? Pourra-t-on organiser des assemblées publiques d'information ?

Dans notre Constitution, on définit ainsi le mouvement AFEAS : "L'association étant un mouvement autonome, ne peut s'affilier, comme corps, à aucun parti politique, mais elle peut s'objecter contre des attitudes ou des doctrines qui sont à l'encontre de ses buts et elle peut travailler à l'évolution des lois en regard des buts qu'elle poursuit." Cette définition est tout de même imprécise face à l'attitude à prendre lors du référendum car le "oui" ou le "non" à ce dernier, peut-on se demander, va-t-il à rencontre de nos buts ?

Ne pouvant et ne voulant s'identifier à aucun parti politique, il est difficile, voire même impossible, en tant que groupement, de répondre à cette question. C'est pourquoi :

- en aucun temps, les dirigeantes de l'AFEAS ne pourront, à ce titre, participer à l'ORGANISATION d'assemblées publiques en faveur de l'une ou l'autre option; tout au plus, pourront-elles assister, avec prudence, à des assemblées publiques en insistant sur leur neutralité et en ne s'identifiant à aucune option.
- en aucun temps, les membres et dirigeantes de l'AFEAS, lors d'activités de leur mouvement, ne pourront distribuer dépliants explicatifs pour l'une ou l'autre option car l'AFEAS n'est pas un organe de diffusion. Il serait trop facile de se faire identifier à une des options.
- en aucun temps, des conférenciers ne pourront être invités à des assemblées de l'AFEAS. Mille autres formes d'information seront accessibles à la population.

Face à ces journalistes avides de connaître les réactions des dirigeantes et membres AFEAS, il faudra redoubler de prudence et bien faire ressortir que l'AFEAS est un corps intermédiaire composé de femmes, de citoyennes qui ont le devoir et l'obligation de se renseigner et, qu'en tant que groupe, elles n'ont aucun parti pris mais qu'individuellement elles auront à se prononcer et à faire un choix. Ce choix reste personnel.

En somme, l'AFEAS se voulant un corps intermédiaire autonome, apolitique, ses membres et dirigeantes

se comporteront lors de la campagne référendaire de la même manière qu'en moment de campagne électorale, c'est-à-dire que les assemblées de l'AFEAS ne serviront en rien de tribune ou d'organe de propagande; qu'au moment d'assister à des conférences publiques d'information, les dirigeantes de l'AFEAS seront vigilantes car il est facile de les identifier à leur mouvement. Pour certains, présence signifie souvent adhésion.

En tant que citoyenne, chaque membre AFEAS a le devoir :

- individuellement de se renseigner et de prendre parti.
- collectivement, les membres AFEAS se renseignent mais ne portent pas de jugement.

Prudence, vigilance et respect mutuel, tel est le mot d'ordre.

N.B. : Ce texte a été adopté par le conseil d'administration provincial lors de sa réunion de novembre ®

L'AFEAS NE SERA PAS AU SALON DE LA FEMME

L'AFEAS a refusé, encore cette année, de participer au Salon de la Femme de Montréal. Nous demeurons persuadées que l'investissement requis, autant en ressources humaines que financières, ne rapporte pas suffisamment aux Québécoises et aux membres de l'AFEAS en particulier.

Il ne faudrait pas croire que même si le Salon nous offre un espace gratuit qu'il n'en coûte rien de participer à cette activité. En plus des coûts de location, il faut compter les frais de montage d'un kiosque et les ressources humaines nécessaires pour assurer une présence 12 heures par jour. Nos participations passées nous permettent d'évaluer à plus de \$2,500 l'investissement monétaire requis, sans compter les heures de bénévolat...

Si au moins on pouvait arriver à intéresser les gens aux réalisations de l'AFEAS... Or, la plupart des visiteurs s'y rendent pour se divertir. Une fois sur place, ils se rendent compte qu'on leur offre une multitude de points de vente et ils tombent "dans le panneau". Ils sont sollicités de toute part : exclusivité, ventes, rabais, etc... Le Salon fourmillent de ce genre de kiosque dont les propriétaires paient le "gros prix" sachant pertinemment qu'ils récupéreront leur investissement et feront en plus des profits. L'AFEAS ne veut pas servir de tremplin pour attirer des visiteurs à ce Salon sachant à l'avance qu'une infime minorité s'intéressera à nos réalisations. Le Salon profite beaucoup plus que les organismes de telles participations... Pensez donc une association de 36,000 femmes ça peut attirer des consommateurs ! Pensez-y donc cette année avant d'organiser un voyage au Salon de la Femme ! •

aller-retour

réfléchir sur l'ego ité et ' ndépendance des québécoises

CERCLE ST-PIERRE DE DRUMMONDVILLE

Par : Simone Beaubien

Qui de nous ne parle pas d'égalité et d'indépendance ? Voyons-nous ça de la même façon ? En discutant avec mes amis, ma définition d'égalité et d'indépendance diffère en plusieurs points de la leur.

Fin octobre 1978, le Conseil du Statut de la Femme lance son document attendu : "Pour les Québécoises : égalité et indépendance". C'est une politique d'ensemble de la condition féminine. Le C.S.F. est un organisme gouvernemental, consultatif qui dit ce que les Québécoises ont, ce qu'elles sont et aussi ce qu'elles veulent.

Moi qui ne m'entends pas avec ma voisine sur les mots, égalité et indépendance, comment le C.S.F. tout en restant fidèle à l'image de la Québécoise, - peut-il définir ces deux petits mots ? Quels moyens propose-t-il pour arriver à l'égalité et l'indépendance ?

Un petit groupe de femmes de Drummondville, toutes de l'AFEAS St-Pierre, demande au C.S.F. de venir expliquer le document. Après une publicité locale assez intensive; au-delà de cent femmes assistent à la soirée d'information. Lise Dunnigan, Chantai Michaud, Francine Lepage expliquent chacun des cinq volets : la femme et sa formation; la femme et la santé; la femme et la famille; la femme et le travail; la femme et les loisirs.

Chaque situation de la femme est décrite à partir de données recueillies dans de nombreux mémoires, des consultations, etc. . . Des objectifs sont définis et plusieurs recommandations suivent; en tout 336 recommandations s'adressant surtout à différents ministères et organismes en place.

Plusieurs de ceô recommandations ne sont que du "réchauffé" pour nous de l'AFEAS. Ce qui est nouveau, c'est qu'à partir de bribes, on présente une politique d'ensemble visant à déssexualiser les rôles de l'enfance, de l'école, dans les choix de cours, dans les loisirs, etc. . .

Vais-je arriver à un consensus avec ma voisine ? Si je me fie aux réactions de notre assistance lors de la présentation de notre document, tous n'étaient pas d'accord sur les recommandations.. . loin de là; d'où la nécessité de former des ateliers traitant des cinq sujets.

Une bonne lecture du document, des discussions en petits groupes et nous serons plus en mesure d'évaluer l'ensemble de cette politique, de proposer des solutions de rechange, de faire nôtre ce qui nous convient, de se prendre en charge quoi !

"A l'heure où le Québec définit son identité et vise la prise en charge par les Québécois de leur avenir politique, social, économique, les Québécoises veulent être présentes" ®

question

Par : Lise Girard-Leduc

Pourquoi inscrit-on, sous le sommaire de la revue "Femmes d'ici" la phrase suivantes : "Les articles publiés ici n'en, gagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'AFEAS."

Pour publier une revue de cette importance, nous devons faire appel à de nombreuses rédactrices. Les textes sont reçus, relus par l'équipe de rédaction et ensuite publiés. Les articles visent habituellement à informer et à sensibiliser les membres à des problèmes particuliers ou à leur faire prendre conscience des réalisations des autres milieux. Or, si on veut informer objectivement, il faut souvent donner "les deux côtés de la médaille". Ainsi, si on publie une entrevue avec personne en faveur du salaire pour la femme au foyer ou de l'avortement, il ne faudrait pas croire pour autant que l'AFEAS endosse cette position. Il y a déjà eu des méprises et c'est pourquoi on inscrit "les articles publiés ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'AFEAS."

D'autre part, les gens qui rédigent des articles consultent plusieurs sources de références. Il est techniquement impossible, pour l'équipe de rédaction, de passer chaque article au peigne fin pour déterminer si l'information est exacte, adéquate, objective ou non. Il faut tout de même faire confiance aux gens; autrement, il devient inutile de demander des collaborateurs si on refait le travail. Nous croyons nos membres assez matures pour faire la part des choses. Ne pouvant nous porter responsable du contenu de tous ces textes, on inscrit donc "les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs".

De plus, lorsqu'on étudie un sujet particulier durant un mois, l'AFEAS n'a généralement pas de position officielle. On vise simplement à mettre en branle le processus de recherches et d'études qui nous conduira vers l'adoption d'une position officielle par le biais des résolutions à l'Assemblée générale annuelle *

A tous les "Valentins" de l'AFEAS,
nous dédions ce poème d'une lectrice

notre amour

Notre amour est doux,
Et peut être un peu fou
Notre amour est pur
nature.

Notre amour est une fleur,
Que l'on berce dans nos cœurs
Notre amour est une musique
Des plus romantiques

Notre amour est plus fort
qu'à mort.
Notre amour est de toute beauté,
dans les vertes vallées

Notre amour est plein de tendresse
Et de noblesse
Notre amour est plus fort que l'orage
et plus courage

Notre amour scintille au firmament
Il est sans fin comme l'océan
Notre amour est un immense feu,
Qui se lit dans nos yeux

Je jure devant cet autel
Que notre amour sera éternel
Qu'il réunira, à la fin de nos deux vies,
Dans le ciel avec Jésus-Christ.

Cécyl